



« Concernant l'Union, l'idée générale qui règne au parlement européen est de résoudre la fracture qui apparaît entre les peuples et l'idéal européen »

Jean-Pierre Audy, expert-comptable député européen

Jean-Pierre Audy « il est impératif d'associer les peuples européens à la construction de l'Europe »

Jean-Pierre Audy, quelles sont vos premières impressions de nouvel élu européen ?

En préambule, j'exprime ma gratitude à la profession d'experts-comptables et, plus généralement, aux entrepreneurs et aux entreprises que j'ai eu l'honneur de servir au sein du réseau des chambres de commerce et d'industrie car c'est, pour partie importante, grâce aux fonctions qui m'ont été confiées par la démocratie économique que j'accède, aujourd'hui, au mandat politique de député européen. Ma première impression de nouvel élu européen est, tout d'abord, une très grande humilité face à l'ampleur de la tâche à accomplir consistant, au fond, à inventer, dans la paix et par la démocratie, la meilleure civilisation du monde moderne. Ce moment d'humilité passé, c'est une très grande fierté que l'on ressent de servir une cause aussi grande que celle consistant à rassembler les peuples européens sur un idéal commun. Enfin, c'est, pour moi, passionnant que de contribuer à créer les conditions du progrès et de la solidarité.

Quelle est la situation de l'Union européenne après le résultat du référendum français sur le projet de traité constitutionnel pour l'Europe ?

Le vote français du 29 mai dernier ne signifie pas une opposition frontale à l'Europe mais un désir des citoyens d'être davantage associés aux prises de décisions. Ceci dit, l'Union européenne traverse une crise profonde. La crise était déjà latente. Ce n'est pas le "non" français qui a provoqué la crise mais la crise qui a provoqué le "non". Pendant plusieurs décennies, les acteurs politiques, industriels, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs, parfois même dans l'administration etc. ont répété : quand ça marche, c'est grâce à nous ; quand ça ne marche pas, c'est la faute à l'Europe. C'est cela que nous avons payé brutalement le 29 mai dernier avec un message très fort des Français qui nous ont dit : « ça suffit ! ». Pour résumer, nos concitoyens ont le sentiment que l'Europe se construit sans eux ; certains disent même qu'elle se construit contre eux. Nous avons le devoir, chacun à notre place, de résoudre cette profonde frac-

ture entre les peuples et l'idéal européen.

Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Les perspectives d'avenir sont considérables. C'est l'intérêt de la France et des Français, tout d'abord, que d'avoir une Europe qui affirme la place de notre nation au sein de la civilisation européenne pour nous protéger de certains effets néfastes de la mondialisation. L'Europe nous permettra de vivre nos valeurs de liberté, d'égalité des chances, de fraternité, de respect de la dignité humaine et des droits de l'Homme dans une société pluraliste de tolérance et de justice. L'Europe doit être, également, le renforcement des partenaires sociaux et, donc, du dialogue social, condition essentielle au bon fonctionnement de l'économie. Enfin, l'Europe consiste, pour nos entreprises, à conforter un marché de 450 millions d'habitants avec des règles convergentes de fonctionnement d'une économie sociale de marché et avec l'évolution de notre monnaie, l'euro, qui, enfin, doit devenir, à mon avis,

un instrument au service d'une politique économique et sociale européenne et pas seulement une variable financière d'ajustement technique pour combattre l'inflation. A court terme, nous devons fonctionner avec les textes existants. Il est, également, impératif que nous ayons des perspectives financières et que les Anglais reconsidèrent leur position sur la question du "chèque britannique". L'Europe est une famille et, au sein d'une famille, chacun doit contribuer aux dépenses communes en proportion de ses capacités contributives. Or, le Royaume Uni refuse cette règle en laissant perdurer cette ristourne qui a pu être justifiée au moment où ce pays avait d'importantes difficultés financières mais qui ne l'est plus aujourd'hui. Et si Tony Blair a raison sur la réflexion qu'il propose d'avoir sur le contenu des politiques publiques européennes, il a tort sur la méthode qu'il utilise en sortant de la règle du consensus et en ouvrant une grave crise financière et politique au moment où nous avons d'importantes négociations à mener devant l'organisation mondiale du commerce (OMC)

très prochainement à Hong-Kong. Je trouve qu'il a, tout de même, du culot de discuter des politiques sans vouloir payer. Enfin, nous devons bâtir un projet avec un seul objectif majeur : mettre l'Union européenne au service de la résolution des préoccupations concrètes de nos concitoyens. Sans remettre en cause les accords actuels sur la politique agricole commune (PAC) qui, contrairement aux affirmations de Tony Blair, n'est pas une politique du passé mais bien d'avenir avec les biocarburants, la qualité de l'autosuffisance alimentaire, le pouvoir vert, etc., il s'agit, par exemple, des questions liées à l'énergie, l'immigration, la sécurité.

Et concernant l'élargissement ; notamment l'adhésion de la Turquie ?

Concernant l'unification du continent, la Bulgarie et la Roumanie vont entrer dans l'Union européenne. S'agissant de la Turquie, c'est un dossier délicat qui dépasse très largement les réalités géographiques, techniques ou politiques. Les dirigeants turcs ne font pas preuve de bonne volonté : lors de la remise à jour, purement formelle, de l'accord d'union douanière à la suite du dernier élargissement de mai 2004, elle a indiqué, dans le texte principal, qu'elle reconnaissait Chypre comme faisant partie de l'union douanière et, dans une annexe, qu'elle ne la reconnaissait pas comme Etat. Cela pose un véritable problème juridique quant à la validité de cette union douanière et, surtout, au plan politique, cela pose la question majeure de l'entrée d'un membre, la Turquie, qui ne reconnaît pas un autre membre : Chypre. C'est dans ce contexte que le parlement européen vient, très récemment, de différer sa décision de ratifier le texte d'extension de l'union douanière en renvoyant la Turquie devant ses responsabilités. Il appartient à chacun de se forger une opinion puisque c'est le peuple français qui, in fine, aura le dernier mot avec l'obligation de recourir au

référendum pour les nouvelles adhésions après la Bulgarie et la Roumanie et qui a été introduite dans notre constitution à l'initiative de Jacques Chirac. On peut, légitimement, s'interroger si la solution à ce dossier ne serait pas la création d'une grande zone de libre-échange euro-méditerranéenne associée à un partenariat privilégié avec ce grand pays qu'est la Turquie.

Quel peut être le rôle de l'association Experts-comptables et mandats publics du Conseil Supérieur ?

Je retiens de mon expérience le sentiment que les chefs d'entreprise ne sont pas reconnus à hauteur de leur importance dans le processus de création de richesse et, donc, de progrès social. Un travail important doit être mené au niveau de la sphère publique pour que les préoccupations des chefs d'entreprise soient prises en compte. Une association qui distille, prépare et soutient des experts-comptables, a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Notre association est très soutenue, avec beaucoup de lucidité, par les présidents du Conseil Supérieur successifs et je souhaite rendre hommage à Jean-Pierre Alix, qui a d'ailleurs tenu à rester président de l'association après son élection à la présidence du Conseil Supérieur, ainsi qu'à l'un de ses prédécesseurs, Roger-Louis Cazalet, qui en a été à l'origine lorsque nous avons travaillé sur le concept d'expert-comptable citoyen. Cette structure fait un travail remarquable sous la direction d'une femme d'exception : Elisabeth Berget-Suet. A titre personnel, notre association m'a été très utile pour l'accès aux différentes responsabilités économiques ou politiques.

Quelle est votre position sur la directive Bolkestein ?

La libéralisation des personnes, des capitaux, des biens et des services, fait partie des objectifs fondamentaux de l'union européenne. Par ailleurs, la France est le premier pays exportateur de services en Europe et a donc intérêt à ce que ce secteur se déve-

UN EXPERT-COMPTABLE DÉPUTÉ EUROPÉEN

Cette nouvelle fonction électorale qui revient à Jean-Pierre Audy est l'aboutissement d'une longue carrière militante à la hauteur de sa compétence professionnelle reconnue.

Jean-Pierre Audy a été président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle et Ussel en Corrèze de 1998 à juin 2005, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Limousin-Poitou-Charentes de 2001 à 2003, et vice-président de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie de 2001 à 2004. Il a été également président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Limoges de 1985 à 1996 et vice-président du Conseil Supérieur de 1994 à 2001.

Au niveau international, il a été conseiller technique de l'IFAC à l'IAPC de 1997 à 2000 et il est actuellement représentant de la France pour l'Ordre et la Compagnie au groupe de travail permanent sur les petits et moyens cabinets au sein de l'IFAC depuis juin 2004.

Il est membre de l'association Experts-comptables et mandats publics et est le représentant du collège 3 constitué des mandats consulaires et tribunaux de commerce.

loppe dans un marché unifié. Ce sujet est très transversal sur le plan politique. En fait, il y a deux conceptions qui s'affrontent : celle de l'actuelle directive soutenue par la Commission européenne et consistant à libéraliser le marché des services à partir du principe du pays d'origine et celle du projet de rapport du Parlement européen, à laquelle j'adhère pour l'essentiel, et consistant, non pas à libéraliser, mais à réglementer un grand marché européen des services en supprimant le principe du pays d'origine et en le remplaçant par des principes de qualification et de qualité de service. Le vote devrait avoir lieu au mois d'octobre prochain. Il est prévu de nombreuses exclusions de cette directive services ; notamment pour la quasi-totalité des professions libérales qui relèvent d'autres textes.

Un dernier mot sur l'Europe ?

L'Europe est une lente et progressive construction d'une génération sur l'autre. Par les sacrifices de nos aînés, nous avons reçu la paix, nous avons le devoir de transmettre et organiser la paix pour nos enfants. Avec l'Union européenne, ce qui nous est proposé est, ni plus, ni moins, que de poser la première pierre de l'or-

ganisation d'une civilisation bâtie sur nos valeurs humanistes. « Chaque homme doit inventer son chemin », disait Jean-Paul Sartre. Nous savons que les peuples, comme les hommes, ont le destin qu'ils se choisissent. Dans les décisions que nous avons à prendre sur l'Europe, les peuples sont confrontés, comme tout être à des périodes diverses de son existence, à des moments particuliers où le choix du destin donne le vertige. En concluant, je ne résiste pas à utiliser une citation d'Oscar Wilde qui écrit : « Effacer le passé, on le peut toujours : c'est une affaire de regret, de désaveu, d'oubli. Mais on n'évite pas l'avenir ». Sur le sujet de l'Europe, chacune et chacun d'entre nous a un rendez-vous historique avec sa conscience en mémoire de nos aînés, pour le bien-être de nos familles et pour l'avenir de nos enfants. Lorsque nous ressentons ce vertige lié à la décision de notre destin et de celui des générations futures, puisse la raison l'emporter et que personne n'ait des regrets ou, pire, des remords. En un mot, nous devons regarder lucidement, avec courage et détermination, l'avenir incertain mais passionnant qui est devant nous et continuer à bâtir, en Europe, la meilleure civilisation humaniste du monde moderne. ●